

VILLE
D'HENDAYE



HENDAIAKO
HERRIKO
ETXEA

OBJET : RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

REF. : SP.IG - 070.2018

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous convier à assister à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui se tiendra en Mairie :

le Mercredi 28 Février 2018 à 18 h 30.

Je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments distingués.

PJ / Ordre du jour
Rapports

Le Maire

Conseiller Départemental des Pyrénées-Atlantiques

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Kotte ECENARRO', with a stylized flourish at the end.

Kotte ECENARRO



CONSEIL MUNICIPAL HERRIKO KONTSEILUA

Séance du Mercredi 28 février 2018 à 18 h 30
2018ko otsailaren 28ko bilkura (asteazkena) - 18:30

ORDRE DU JOUR - GAI-ZERREDA

I - ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JANVIER 2018

2018ko urtarrilaren 31ko HERRIKO KONTSEILUAREN AKTA ONARTZEA

II – DELIBERATIONS – DELIBEROAK

<i>Rapporteur – Txostengilea :</i> M. Kotte ECENARRO jauna	019.2018	Décisions du Maire prises par délégation du Conseil Municipal Auzapezak Herriko Kontseiluak emandako ahalmen ordezkaritzaz hartu dituen erabakiak
<i>Rapporteur – Txostengilea :</i> Mme Isabelle POLA-LAKE anderea	020.2018	Subvention exceptionnelle – CPIE Salbuespeneko diru-laguntza – IEZI Euskal Itsasbazterra
<i>Rapporteur – Txostengilea :</i> M. ARRUABARRENA jauna	021.2018	Programme ERASMUS+ - Échange de jeunes ERASMUS+ programa - Gazteen trukada
	022.2018	Subvention exceptionnelle – Tennis de table Hendayais Salbuespeneko diru-laguntza – Hendaiaiko mahai-tenis kluba
<i>Rapporteur – Txostengilea :</i> Mme Chantal KEHRIG COTTENÇON anderea	023.2018	Projet d'Aménagement et de Développement Durable Antolakuntza eta Garapen Iraunkor Proiektua

Le Maire, Auzapeza,
Conseiller Départemental des Pyrénées-Atlantiques,
Pirinio Atlantikoetako Departamenduko Kontseilaria
Kotte ECENARRO



AFFICHAGE MAIRIE – Herriko Etxean bistaratua

Le 21.02.2018 - 2018ko otsailaren 21ean

Le Maire, Auzapeza,

Conseiller Départemental des Pyrénées-Atlantiques,

Pirinio Atlantikoetako Departamenduko Kontseilaria



CONSEIL MUNICIPAL

**SÉANCE du Mercredi 28 Février 2018
18 h 30**

DÉCISION

. Adopté UNANIMITÉ
____ Abstentions

. Adopté MAJORITÉ
____ Votes CONTRE

____ Abstentions

RAPPORT

OBJET : COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS DU MAIRE

RAPPORTEUR : M. Kotte ECENARRO

N° : 019.2018

- En application des dispositions de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire rend compte des décisions suivantes prises en vertu des délégations accordées par délibérations du Conseil Municipal des 28 avril 2014 et 7 janvier 2015 :

006.2018	Club House du Stade Ondarraitz – Contrat pour l'entretien et le nettoyage des hottes – Marché de services (procédure adaptée) passé avec la Société CLEAN ADOUR	562,00 € HT
007.2018	Groupe scolaire Jean JAURÈS – Projet de rénovation de la façade sur le boulevard – Marché de travaux (procédure adaptée) passé avec la Société PPM PEINTURES	16 306,00 € HT
008.2018	Budget Principal – Souscription d'un contrat de prêt Banque Postale	260 000,00 €
009.2018	Bâtiment des transitaires - Création d'une gaine technique et mise en place d'un élévateur PMR – Lot 1 : Maçonnerie – plâtrerie – Marché de travaux (procédure adaptée) passé avec la SN ARIBIT BAUDRY	9 327,00 € HT
010.2018	Bâtiment des transitaires - Création d'une gaine technique et mise en place d'un élévateur PMR – Lot 2 : Élévateur PMR – Marché de travaux (procédure adaptée) passé avec la Société ASCIER	19 500,00 € HT
011.2018	Autoport – Bâtiment des Transitaires – Résiliation de l'autorisation d'occupation de bureau par l'Atelier AB CRE-ARTE	/
012.2018	Autoport – Bâtiment du Centre d'Accueil de l'Autoport – Conventions d'occupations	/
013.2018	Autoport – Bâtiment des Transitaires – Conventions d'occupations	/
014.2018	Centre d'accueil des Joncaux – Mise en conformité sanitaires rez-de-chaussée, étages 1 & 2 – Mission de contrôle technique de construction – Marché passé avec la Société APAVE	1 100,00 € HT

015.2018	Gendarmerie Nationale – Réhabilitation des logements – Lot N° 4 : Revêtement sol souple – Avenant n° 1 – Marché de travaux passé avec la SN LE CORVEC	Montant initial : 25 792,48 € HT Montant avenant n° 1 : 147,57 € HT Montant total : 25 940,05 € HT
016.2018	Extension du complexe Omnisports Irandatz – création d’une salle de réception et d’un porche couvert – Lot 1 : Terrassement plateformes/réseau et raccord de voirie – Marché de travaux (procédure adaptée) passé avec la Société CBTP	7 587,00 € HT
017.2018	Extension du complexe Omnisports Irandatz – création d’une salle de réception et d’un porche couvert – Lot 2 : Fondations BA/dallages/modification des existants - Marché de travaux (procédure adaptée) passé avec la Société ARIBIT-BAUDRY	22 723,10 € HT
018.2018	Extension du complexe Omnisports Irandatz – création d’une salle de réception et d’un porche couvert – Lot 3 : Charpente LC/support de couverture/ossature MOB/EP - Marché de travaux (procédure adaptée) passé avec la Société BERTIERE Philippe	37 585,03 € HT variante 1 109,60 € HT
019.2018	Extension du complexe Omnisports Irandatz – création d’une salle de réception et d’un porche couvert – Lot 4 : Étanchéité, isolation, relevés - Marché de travaux (procédure adaptée) passé avec la Société SAT ÉTANCHÉITÉ	12 340,40 € HT
020.2018	Extension du complexe Omnisports Irandatz – création d’une salle de réception et d’un porche couvert – Lot 5 : Menuiseries extérieures alu et bois/panneaux impostes - Marché de travaux (procédure adaptée) passé avec la Société FERALU CÔTE BASQUE	31 490,43 € HT
021.2018	Extension du complexe Omnisports Irandatz – création d’une salle de réception et d’un porche couvert – Lot 6 : Plâtrerie/isolation - Marché de travaux (procédure adaptée) passé avec la Société AQUITAINE ISOL	10 233,00 € HT
022.2018	Extension du complexe Omnisports Irandatz – création d’une salle de réception et d’un porche couvert – Lot 7 : Peinture revêtement de sols souples (linoléum) - Marché de travaux (procédure adaptée) passé avec la SAS EGUIMENDYA	8 160,65 € HT
023.2018	Extension du complexe Omnisports Irandatz – création d’une salle de réception et d’un porche couvert – Lot 8 : Électricité/climatisation - Marché de travaux (procédure adaptée) passé avec la Société SPIE SUD-OUEST	15 000,00 € HT
024.2018	Autoport – Bâtiment des transitaires – Convention d’occupation avec l’Association Recycl’arte	/
025.2018	Gendarmerie Nationale Réhabilitation des logements – Lot N° 2 : Électricité – Avenant n° 1 – Marché de travaux passé avec la SASU HIRABOURE ÉLECTRICITÉ	Montant initial : 12 995,80 € HT Montant avenant n° 1 : 1 534,70 € HT Montant total : 14 530,50 € HT

MARCHÉS PASSÉS SUR DÉLÉGATION ARTICLE L2122-22 DU CGCT

(Fournitures et Services < à 209 000 € et Travaux < à 1 000 000 € HT)

IDENTIFICATION	DÉSIGNATION DU LOT CONCERNÉ	TITULAIRE	MONTANT € H.T.	DATE NOTIFICATION
Club House Stade Ondarraitz contrat d'entretien et de nettoyage des hottes	Lot unique	CLEAN ADOUR	562,00	24/01/2018
Groupe scolaire Jean JAURÈS Projet de rénovation de la façade sur le Boulevard	Lot unique	PPM PEINTURES	16 306,00	24/01/2018
Bâtiment des Transitaires création d'une gaine technique et mise en place d'un élévateur PMR	Lot 1 : Maçonnerie, plâtrerie	ARIBIT-BAUDRY	9 327,00	01/02/2018
	Lot 2 : élévateur PMR	ASCIER	19 500,00	01/02/2018
Centre d'accueil des Joncaux mise en conformité sanitaires rez-de-chaussée, étages 1 et 2 – Mission de contrôle technique	Lot unique	APAVE	1 100,00	05/02/2018
Gendarmerie Nationale réhabilitation des logements : lot n° 4 revêtement sols souples avenant n° 1	Lot unique	LE CORVEC	147,57 €	07/02/2018
Extension complexe Omnisports Irandatz Création d'une salle de réception et d'un porche couvert	Lot 1 : Terrassement plateformes/réseau et raccord de voirie	CBTP	7 587,00 €	13/02/2018
	Lot 2 : Fondations BA/dallages/ modification des existants	ARIBIT-BAUDRY	22 723,10 €	13/02/2018
	Lot 3 : Charpente LC/support de couverture/ossature MOB/EP	BERTIERE Philippe	37 585,03 €	13/02/2018
	Lot 4 : Étanchéité, isolation, relevés	SAT ÉTANCHÉITÉ	12 340,40 €	13/02/2018
	Lot 5 : Menuiseries extérieures alu et bois/panneaux impostes	FERALU CÔTE BASQUE	31 490,43 €	13/02/2018
	Lot 6 : Plâtrerie/isolation	AQUITAINE ISOL	10 233,00 €	13/02/2018
	Lot 7 : Peinture revêtement sols souples (linoléum)	EGUIMENDYA	8 160,65 €	13/02/2018
	Lot 8 : Électricité/ climatisation	SPIE SUD-OUEST	15 000,00 €	13/02/2018
Gendarmerie Nationale Réhabilitation des logements Avenant n° 1	Lot n° 2 : Électricité	SASU HIRABOURE ÉLECTRICITÉ	1 534,70 €	19/02/2018

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du Mercredi 28 Février 2018
18 h 30

DÉCISION

. Adopté UNANIMITÉ
_____ Abstentions

. Adopté MAJORITÉ
_____ Votes CONTRE

_____ Abstentions

RAPPORT

OBJET : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE - CPIE
RAPPORTEUR : Mme Isabelle POLA-LAKE
N° : 020.2018

Dans le cadre du vingtième anniversaire de la résidence d'artistes de NEKATOENEA, le C.P.I.E. Littoral Basque et le Conservatoire du Littoral vont organiser diverses manifestations, permettre la réalisation et la diffusion d'un livre d'artistes retraçant les actions menées depuis 20 ans.

Le budget de ces animations est arrêté à 36 000 € sur lesquels la Ville est sollicitée à hauteur de 3 600 €.

Je vous propose :

- d'allouer au C.P.I.E, la subvention exceptionnelle de 3 600 €,
- les crédits nécessaires seront prévus à l'article 6574 sous-fonction 833 du budget principal.

CONSEIL MUNICIPAL

**SÉANCE du Mercredi 28 Février 2018
18 h 30**

DÉCISION

. Adopté UNANIMITÉ

_____ Abstentions

. Adopté MAJORITÉ

_____ Votes CONTRE

_____ Abstentions

RAPPORT

OBJET : PROGRAMME ERASMUS+ - ÉCHANGE DE JEUNES

RAPPORTEUR : M. Jean Michel ARRUABARRENA

N° : 021.2018

Rappel des objectifs de la délibération n° 115.2015 adoptée à l'unanimité le 20 octobre 2015.

« La ville d'Hendaye souhaite renforcer la politique qu'elle mène en faveur de la jeunesse et, notamment, les actions de mobilité internationale des jeunes en développant le recours aux dispositifs proposés par l'Union Européenne ».

Le Conseil Municipal avait décidé lors de cette délibération, d'accueillir à compter de l'année 2016 des jeunes en service volontaire européen dans le cadre du programme Erasmus+.

C'est chose faite. Il peut constater les retombées que l'accueil et l'action de ces jeunes européens en service volontaire apportent pour l'ouverture interculturelle de la jeunesse hendayaise, notamment au BIJ, dans les écoles et centres de loisirs, dans les activités sportives, les journées d'information et les fêtes locales.

De plus, un groupe de jeunes hendayais de 18 à 25 ans a participé en juillet 2017 au côté de jeunes Hongrois, Chypriotes, Portugais, Espagnols à un séjour d'échange international de jeunes organisé par l'Association de Jeunes Deao de la ville jumelle de Viana Do Castelo au Portugal. Il est à noter qu'aucune de ces actions n'a induit de dépense, ni pour les jeunes, ni pour la commune.

La stratégie internationale de la Ville d'Hendaye vise à la construction d'une culture partagée par celles et ceux qui se mobilisent sur le terrain, qu'il s'agisse de la municipalité, des comités de jumelages, des associations ou encore des initiatives citoyennes.

Aussi, dans le cadre des festivités d'anniversaire des 20 ans de ses premiers jumelages, la Ville d'Hendaye souhaite mettre l'accent cette année sur la génération des 20 ans.

A cet effet, la Ville d'Hendaye souhaite organiser un échange international, réunissant 4 groupes de 7 jeunes de 18 à 25 ans, issus de chacune des villes jumelées (Peebles en Ecosse, Viana do Castelo au Portugal, Arguedas en Espagne). Le séjour se déroulera du samedi 21 au samedi 28 juillet. Ces dates sont les seules pouvant convenir à la fois à l'ensemble des groupes et à l'unique solution d'hébergement collectif disponible au Centre d'Hébergement Borda-Zahar à Ciboure. La thématique commune retenue pour le séjour porte sur la situation des mineurs non accompagnés. De nombreuses activités sont prévues avec les associations locales. Une demande de financement sera faite auprès du dispositif Erasmus+ échange de jeunes pour couvrir les frais du séjour. La décision d'accord attendue fin avril, conditionne la réalisation du séjour. Les partenaires étrangers en sont informés. La mise en œuvre de ce séjour d'échange sera confiée au Bureau Information Jeunesse, dans le cadre de ses missions d'aide et d'organisation des mobilités internationales.

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- D'autoriser Monsieur le Maire à engager les démarches nécessaires à la mise en œuvre du séjour d'échange européen de jeunes et notamment :
 - formuler une demande de subvention de 15250 euros auprès de l'Agence Française Erasmus+,
 - signer tout document afférent au séjour d'échange,
 - engager les dépenses relatives au séjour.

CONSEIL MUNICIPAL

**SÉANCE du Mercredi 28 Février 2018
18 h 30**

DÉCISION

. Adopté UNANIMITÉ

____ Abstentions

. Adopté MAJORITÉ

____ Votes CONTRE

____ Abstentions

RAPPORT

OBJET : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE – TENNIS DE TABLE HENDAYAIS

RAPPORTEUR : M. Jean-Michel ARRUBARENA

N° : 022.2018

L'association du TENNIS DE TABLE HENDAYAIS rencontre quelques difficultés financières dont la cause principale réside dans l'augmentation de 12 % de la part de cotisation prélevée par la ligue d'Aquitaine, hausse intervenue sans qu'elle ait pu être anticipée par l'association.

La Ville d'HENDAYE est ainsi sollicitée à hauteur de 400 €.

Je vous propose :

- d'allouer à cette association, une subvention exceptionnelle de 400 €,
- les crédits nécessaires seront prévus à l'article 6574 sous-fonction 40 du budget principal.

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du Mercredi 28 Février 2018
18 h 30

DÉCISION

. Adopté UNANIMITÉ

_____ Abstentions

. Adopté MAJORITÉ

_____ Votes CONTRE

_____ Abstentions

RAPPORT

OBJET : RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) - DÉBAT ET AVIS SUR LES ORIENTATIONS DU PADD

RAPPORTEUR : Mme Chantal KEHRIG COTTENÇON

N° : 023.2018

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal a prescrit la révision générale du PLU par délibération en date du 18 novembre 2014.

A la suite de la création de la Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB) le 1^{er} janvier 2017, et comme le prévoient les articles L.153-9 et L.163-3 al 2 du Code de l'Urbanisme, celle-ci se substitue de plein droit aux Communes dans tous les actes et délibérations afférentes aux procédures engagées avant la date de sa création par fusion.

Monsieur le Maire indique que par la délibération du 19 juillet 2017, le Conseil Municipal a donné son accord pour que la CAPB poursuive la procédure de révision du PLU engagée en 2014.

La charte de gouvernance communautaire prévoit que les Conseils Municipaux se prononcent par délibération à chaque étape de la procédure avant que la CAPB délibère.

En conséquence, en application de cette charte, de l'article L.151-2 du Code de l'Urbanisme qui prévoit que les PLU comportent un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), de l'article L.151-5 du même Code qui définit le contenu du PADD et de l'article L.153-12 du Code de l'Urbanisme qui prévoit que les orientations générales du PADD doivent être soumises au débat du Conseil Municipal au plus tard deux mois avant l'examen du projet de PLU, le Maire propose au Conseil Municipal de débattre du PADD.

Le document PADD a été adressé à chaque conseiller municipal par courriel avant la présente réunion pour que chacun puisse en prendre connaissance.

Le Maire déclare ensuite le débat ouvert.